



Refus de l'agence intérim de me proposer le même client

Par vds

Bonsoir,

J'ai travaillé en intérim avec manpower pour une sté durant 18 mois jusqu'au 10 Décembre 2013. J'ai contacté cette entreprise qui souhaite me reprendre en interim , le délai de carence de 6 mois est respecté. L'agence manpower refuse de me proposer cette sté sous prétexte que je n'ai pas travaillé pour eux durant 6 mois.

Pour moi, je peux réintégrer cette sté en intérim durant 18 mois.

Merci de m'éclaircir sur la situation.

Cdt